

RÉSOLUTION 2025-12-089

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION ADOPTÉE lors d'une séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égouts de Lotbinière-Centre, tenue le 9 décembre 2025, à 8 h 00, à la Salle du conseil de St-Flavien, situé au 177, rue Principale St-Flavien à laquelle assemblée étaient présents :

Laurier-Station :

Mme Huguette Charest, Présidente
Mme Suzanne Croteau
M. Denis Pérusse

St-Flavien :

M. Normand Côté, Vice-président
M. Sylvain Bouffard

Sont aussi présentes :

Mme Danielle Roy, responsable des opérations
Mme Nancy Labbé, greffière-trésorière

Était absent :

M. Georges M. Perron

Tous membres du conseil et formant quorum.

ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil d'administration doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Denis Pérusse, appuyé par Madame Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie pour l'année 2026, qui se tiendront chaque mois, le 2^e mardi du mois et débiteront à 15 h 30;

QUE le lieu où se tiendront ces séances soit à la salle du conseil de St-Flavien, au 177, rue Principale St-Flavien pour toute l'année 2026;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière-trésorière, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1).

- 13 janvier 2026
- 10 février 2026
- 10 mars 2026
- 14 avril 2026
- 12 mai 2026
- 9 juin 2026
- 14 juillet 2026
- 11 août 2026
- 8 septembre 2026
- 13 octobre 2026
- 10 novembre 2026
- 8 décembre 2026

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Nancy Labbé
Greffière-trésorière

DONNÉ à Saint-Flavien ce dixième jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq.
